

Revendications du mouvement du 23 mars « M23 » : entre tergiversations et dynamiques internalisées ou externalisées

Deogratias Chimerhe Munguakankwa¹ et Anselme Rutagayingabo Mulumeoderwa²

Résumé

Un système politique efficace repose sur la capacité à transformer les demandes et les revendications en des réponses ou des décisions. Les rebondissements du M23 après une décennie de défection et environ quatorze ans de présentation du cahier de charges principal contenu dans « les accords du 23 mars » méritent une compréhension des dynamiques externes internalisées ou des dynamiques internes externalisées à la base des réclamations renouvelées. Ce conflit interroge la capacité responsive de l'Etat congolais à résorber des conflits sociopolitiques et militaires à l'est.

Formulées ou non, nouvelles ou anciennes, en congruence ou non avec le Rwanda, les causes profondes répertoriées, les demandes formulées et les agendas cachés derrière le plus grand conflit en Afrique médiane sont à décrypter. Au fait, quel contenu donner aux anciennes revendications, du M23 et comment expliquer les récentes revendications sur lesquelles se fonde la cinquième guerre à l'Est de la République démocratique du Congo ?

Mots clés : Revendications, M23, dynamique internalisée, externalisée, conflit.

Abstract

An effective political system relies on the ability to transform demands and grievances into responses or decisions. The resurgence of the M23—following a decade of defection and some fourteen years of pressing the core demands outlined in the "March 23rd Agreements"—calls for an understanding of the external dynamics that have been internalized, or the internal dynamics that have been externalized, underlying these renewed claims. This conflict raises questions about the Congolese state's capacity to resolve the socio-political and military conflicts in the east.

Whether explicitly stated or not, whether new or long-standing, and whether aligned with Rwanda's position or otherwise, the underlying causes, stated demands, and hidden agendas driving the greatest conflict in Central Africa require deciphering. What substance lies behind the M23's long-standing grievances, and how can one explain the recent demands underpinning the fifth war in the eastern Democratic Republic of the Congo?

Keywords: Demands, prevarication, M23, internal and external dynamics, conflict.

1. INTRODUCTION

La République démocratique du Congo vient de subir vingt-neuf ans de guerre imposée par les puissances extérieures et les ennemis intérieurs de la nation. L'épine dorsale est constituée de cinq guerres : la guerre de l'AFDL³ dite guerre de libération ou encore de Banyamulenge⁴, la guerre du RCD⁵, dite guerre de rectification, la guerre du CNDP⁶, la guerre du M23 et la guerre du M23 version 2⁷ ou M23/AFC. Le pays a chaque fois tenté de répondre aux

¹ Deogratias Chimerhe Munguakankwa est enseignant des universités au Nord et Sud-Kivu. Il œuvre à temps plein à l'Université de Goma à la Faculté des sciences juridique, politique et administrative. Il intervient dans les enseignements politologiques.

² Anselme Rutagayingabo Mulumeoderwa est assistant à l'Institut Supérieur d'études Agronomiques et Vétérinaires de Walungu. Il est spécialisé en didactique d'anglais. Il prépare un Diplôme d'études approfondies en Lettres et Civilisation Anglaise à l'Université de Kinshasa.

³ La guerre de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo

⁴ Manassé M Ruhimbika, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, L'Harmattan, Paris, 2001.

⁵ Le RCD est le rassemblement congolais pour la démocratie

⁶ A. Scott Steward, *Laurent NKUNDA et la rébellion du Kivu, au cœur de la guerre Congolaise*, Karthala, Paris, 2003.

revendications à la base de ces différentes guerres. La question de la nationalité (aux réfugiés tutsis rwandais de 1959) semble être au cœur de la première guerre de 1996. Les guerres sont parties des revendications discriminatoires, d'exclusions tribales ethniques et non partage du pouvoir, elles semblent se cristalliser sur les intérêts économiques et le contrôle des richesses et particulièrement les minerais stratégiques et les terres rares.

Pour tout analyste, la question de la nationalité n'est que la partie visible de l'iceberg. Elle expliquerait les cinq guerres enchaînées, mais loin des aspects qui transparaissent entre les lignes, les raisons ne sont pas perceptibles au début des hostilités. Vingt-neuf ans après, il est opportun que les esprits puissent s'y pencher et relever la face cachée des revendications du M23.

Généralement, les raisons économiques sont à la base des guerres, elles sont devenues une évidence et le secret de polichinelle d'hier a perdu tout son sens, même si les puissants de ce monde ne veulent pas l'admettre. Il est certain que la RDC est constamment agressée par ses voisins pour des raisons de prédation de ses richesses. La « stratégie indirecte consistant à ne pas attaquer le taureau par ses cornes » fonctionne et est productive.

La résurgence du M23 onze ans après sa défection et son repli en Ouganda et au Rwanda pousse à revenir sur l'évolution des revendications formulées et non formulées que les M23 (1) et M23 (2) présentent depuis les débuts des guerres. Dans les documents officiels et officieux du M23 y a-t-il eu des nouvelles revendications apportées par le mouvement ? Pourquoi le M23 semble-t-il discret dans ses revendications ? Le commun des mortels entendent parler des accords de Lemera⁸, du paiement des droits aux rebelles stationnés en Ouganda et au Rwanda après le séjour de ses dirigeants à Kinshasa.. Parmi les raisons de cette résurgence, on affiche ce non-paiement et le non-respect des conventions.

Loin de se lancer dans la recherche de ces secrets, nous voulons présenter les revendications dans leur évolution selon qu'elles sont officielles ou officieuses et selon qu'elles ont été élaborées ou non. Dans cette logique, il convient de montrer celles qui ont eu de réponses à travers les mécanismes constitutionnels et institutionnels de la République sans conduire à la fin de la guerre. Cette étude est une réflexion sur les limites des voies diplomatiques lorsque l'adversaire veut imposer à tout prix sa volonté ou lorsque la diplomatie coercitive tend à l'emporter sur la recherche des stratégies d'une paix durable.

2. METHODOLOGIE

Cette étude s'inscrit dans « *un réalisme constructiviste au sujet de la guerre et paix* »⁹. Il privilégie une analyse systémique pour déceler les revendications et les demandes ayant servi d'*in put* au système politique congolais. La communauté internationale présente ces revendications éparpillées entre le contrôle des richesses de la République démocratique du Congo, la protection des minorités ethniques et celle de l'environnement. Faut-il défendre les intérêts de la population (sa sécurité, ses richesses, son intégrité, sa neutralité commerciale, son idéal sécuritaire ou adhérer au

⁷ Le M23 version 2, il s'agit de la deuxième guerre menée par le mouvement du 23 mars, après avoir été défait. Ce mouvement possède deux têtes, celle rwandaise, la plus dure et celle ougandaise complice ou partenaire. Il s'est allié à l'Alliance du fleuve Congo, créée à l'interne pour porter les revendications du groupe de l'ancien président Joseph Kabila Kabange.

⁸ Selon ces accords dont 8 articles sont repris par Claude MCELROY (1999) cité par Umoja, L'AFDL a été créée le 23 Octobre 1996 à « l'Hôtel Lemera ». Elle devrait être soutenue militairement par les forces combattantes de l'AFDL (Art.1.) Le sol et le sous-sol congolais appartiennent à l'Alliance (Art. 2.) ; Celle-ci devrait demeurer une institution de l'Etat canalisatrice de l'idéologie de Libération (Art. 3.) ; Prêchant le panafricanisme, l'Alliance s'engage à céder 300km aux frontières congolaises, à l'intérieur du pays, pour sécuriser ses voisins ougandais, rwandais et burundais contre l'insurrection rebelle (art. 4.) ; Dès lors l'Alliance aura remporté la victoire, une rétribution spéciale sera allouée aux alliés ; sa détermination est de la compétence de l'instance supérieure de l'Alliance (art. 5.).

⁹ Ch-Ph. Davis, *La guerre et la paix Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^{ème} Ed., Presses de Sciences po, Paris, 2013. p. 48.

libéralisme sécuritaire ?), la RDC se trouve entre le marteau et l'enclume. C'est sur un fond de l'analyse de contenu¹⁰ que l'étude est articulée avec pour thème principal, la revendication.

Au sens de l'analyse systémique, la boîte noire congolaise, constituée des Forces armées de la république, du gouvernement tant national que local et des parlements national et provincial), s'est penchée sur la transformation des revendications en y apportant des solutions politiques tantôt officieusement, tantôt par les mécanismes constitutionnels et institutionnels. La récolte des données s'est essentiellement faite par la technique documentaire et les observations désengagées. Une approche historique dans son aspect diachronique a permis de situer les événements.

Dans la suite, la présentation et la discussion des résultats parle du background sur le M23 en le liant à l'épine dorsale des cinq guerres de l'Est de la République démocratique du Congo ; les premières revendications ; l'évolution ou la constance des dits revendications et l'internalisation ou l'externalisation des réclamations.

3. BACKGROUND SUR LE M23

3.1. Aux sources du M23

La genèse du mouvement du 23 mars est étroitement liée à la fin du CNDP à travers les accords du 23 mars d'où il tire son nom. La fin du CNDP est consécutive à l'accord de paix entre les Présidents Paul Kagame et Joseph Kabila. Mais leurs décisions d'arrêter avec le CNDP proviendrait du changement politique intervenu aux Etats-Unis et l'arrivée du Président Barack Obama dont le plan fut d'exiger que l'on arrête avec le pillage des richesses de la RDC. En effet, le plan Obama¹¹ semblait s'opposer au plan Sarkhozi¹² et ne s'inscrivait pas dans la logique du plan Cohen¹³.

La crise congolaise est profonde. Elle semble « pérenne et affecte des millions »¹⁴ des personnes massacrées, des millions des déplacés et un besoin humanitaire gigantesque provoqué à dessein. Selon GED¹⁵, *1,8 million des déplacés, 12,8 millions des personnes nécessitant une aide humanitaire. De 70 groupes armés en 2015, le chiffre est monté à 120 en 2017 et en 2019 à 130 au Nord et au Sud-Kivu.*

Le Président Obama, dans le souci d'appliquer la théorie du « gagnant-gagnant » avait demandé aux deux chefs d'Etat d'arrêter avec la troisième guerre. Le Congo accusait le Rwanda d'avoir fomenté le CNDP et soutenir les rebelles opérant à l'est. Tandis que le Rwanda accusait le Congo de soutenir les FDLR sur son territoire et de se préparer à

¹⁰ Les aspects les plus développés sont celles de la dimension de l'analyse de contenu dans le sens accordé par les auteurs avec la démarche centrale de préanalyse, exploitation du matériel et traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. M-L. Gavard-Perret et Al., *Méthodes de la recherche en science de gestion Réussir son mémoire ou sa thèse*, 2^{ème} Ed. Pearson France ? Paris, 2012. Pp. 280 et suiv.

¹¹ Plan Obama « Barack Obama menace de tenir responsable les gouvernements étrangers qui tiennent à déstabiliser la RDC » in *le potentiel* du 28 janvier 2009 cité par <http://www.google> plan Obama www.mdrwi.org/rapportsetdoc/journaux/obama.rdchtm, consulté le 24 /mars /2014.

¹² F. Soudan, « Que cherche Sarkhozy? Volontiers iconoclaste, le président français vient de lancer sa propre initiative de paix sur fond de guerre au Nord-Kivu. Genèse et détails exclusifs d'un plan controversé. » in *Jeune Afrique hebdomadaire*, n° 2507 du 25 au 31 janvier 2009. p. 40 et suiv.

¹³ Vision Congo, « La portée réelle du plan Herman Cohen pour la paix en RDC : un danger mortel visant la balkanisation de notre pays ; alerte à l'intelligentsia de le déjoue » in *vision Congo* <http://www.google> plan Cohen du 20 janvier 2009, 24 mars 2014.

¹⁴ P. Péan, *Carnages Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Fayard, Paris, 2010. Le centre de l'hécatombe devient plus précis avec le document de Ch. Onana, *Holocauste au Congo L'Omerta de la communauté internationale, La France complice ?* L'artilleur, Paris, 2023.

¹⁵ Groupe d'Etude sur le Congo, Congo, l'oublié les chiffres derrière la plus longue crise humanitaire en Afrique, GED, Août 2019, www.congoresearchgroup.org et www.gecongo.org, consulté le 28 /mars/2025.

attaquer le pays des mille collines. A l'époque, pour mettre fin à cette confrontation, il a été proposé aux deux pays en conflit de : permettre au Rwanda de venir en finir avec les FDLR opérant à l'est de la RDC. Cela s'est effectué par des forces conjointes qui ont été constituées et ont opéré. Ces forces ont été accompagnées par les États-Unis, et à l'issue des opérations, le Rwanda a déclaré à l'ONC, à Goma, avoir détruit à plus de 80% les forces des FDLR. L'Ouganda a aussi opéré de son côté contre les ADF. Mais, l'insatisfaction, tapis dans les cœurs des deux chefs d'États, les a conduits à la création du M23 (i).

En contrepartie, le Rwanda devait aussi mettre fin au CNDP. Les observateurs vont se rappeler de l'intervention de la Rwanda Defense Forces pour arrêter Laurent Nkunda et son remplacement par son second Bosco Ntaganda. Le débat autour de la légalité de l'intervention de la RDF au Congo a, à l'époque créé un schisme entre le Président Joseph Kabila et le Président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe¹⁶.

3.2. Fondements des revendications basiques du M23

Le Mouvement du 23 mars a pour réclamation « les accords conclus par le CNDP » qui n'ont pas été respectés. Le M23 serait un groupe armé en remplacement du CNDP. L'étude situe le M23 entre un groupe armé congolais, un groupe armé étranger et un groupe de pression ougando-rwandais. Deux types de groupes armés coexistent en RDC, le M23 et les groupes armés congolais, puisque à la même date deux accords étaient signés avec le gouvernement : celui avec le CNDP et celui avec les groupes armés du Nord-Kivu.¹⁷

Rappelons que « le CNDP est lui-même la résultante du *refus du Général Laurent Nkunda de rejoindre son poste à Kinshasa*, puisque une fois dans cette ville *les revendications à la base des rébellions se diluaient* dans les plaisirs de cette capitale¹⁸ ».

Le M23 est la demande de respecter les accords signés par le CNDP et le gouvernement de la République démocratique à l'issue des assises de Goma. Le condensé de ces accords s'articule autour de seize articles sur la transformation du CNDP en parti politique (i), la libération des prisonniers politiques (ii), l'amnistie pour la période allant de juin 2003 à la date de la promulgation (iii), la création d'un mécanisme national de réconciliation (iv), la résolution des conflits locaux par les comités locaux de permanents de conciliation, la police de proximité, avec une unité de police spéciale issue du processus d'intégration (v) et le retour des réfugiés et des déplacés internes (vi). Il a porté en outre sur l'érection de l'espace concerné en zones sinistrées, avec la mise en place des projets intégrateurs et de développement à haute intensité de main d'œuvre (vii), l'administration du territoire avec un modèle de découpage proposé par le CNDP (viii), selon ce modèle de subdivision le style paroissial a été proposé., l'administration publique avec la proposition des agences autonomes pour couvrir les besoins de proximité (ix), la réforme de l'armée et des services de sécurité (x), l'évaluation et l'amélioration de la loi électorale si nécessaire (xi).

Plusieurs autres questions spécifiques sont posées en huit points : la réinsertion professionnelle des cadres ayant adhéré au CNDP (i), la réhabilitation des députés provinciaux invalidés (ii) ; les chefs coutumiers non cooptés (iii) ; le rétablissement de l'autorité de l'État sur tout le territoire(iv) ; la remise des biens spoliés (v) ; l'accélération du

¹⁶ Lorsque les forces conjointes ont entamé leur attaque contre les FDLR sur le sol congolais, un imbroglio politique fut vécu en République démocratique du Congo. Le parlement s'est refusé de reconnaître qu'il avait donné son aval, ce qui était vrai, car il n'existe nulle part un vote autorisant les forces rwandaises, à l'époque, à pénétrer sur le sol congolais. Le gouverneur de la Province à l'époque l'avait aussi reconnu et le chef d'Etat-major. Mais la rupture a frappé le président du parlement qui a été forcé à la démission.

¹⁷ République démocratique du Congo, Accord de paix entre le gouvernement et le congrès national pour la défense du peuple, Goma, le 23 mars, 2009 et République démocratique du Congo, Accord de paix entre le gouvernement et les groupes armés du Nord-Kivu, le 23 mars 2009. Ces groupes armés du Nord-Kivu signataires étaient les PARECO/FAP, les Māi māi Kasindien, Kifuafula, Vurondo, Mongol, Ruhenzori, l'UJPS et Simba. Ce dernier document comprenait onze articles : de la transformation des groupes armés, des prisonniers politiques, de l'amnistie, de la reconnaissance des grades, du mécanisme national de réconciliation, de la résolution des conflits locaux, du retour des réfugiés et des déplacés internes, des zones sinistrées, des réformes économiques, du suivi national et international et de l'entrée en vigueur.

¹⁸ A. Scott Steward, *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu, au cœur de la guerre Congolaise*, Kashala, Paris, 2003.

processus de libéralisation des entreprises publiques (vi), la prise en charge des blessés, orphelins et veuves des ex-éléments du CNDP(vii) et la reconnaissance formelle des grades des ex-éléments CNDP (viii).

L'article 13 rappelle la nécessité des réformes économiques basées sur la Bonne Gouvernance et du contrôle des ressources naturelles. Le reste des articles quatorze, quinze et seize, proposent un comité national paritaire de suivi, un comité international de suivi et l'entrée en vigueur au 23 mars 2023¹⁹.

3.3. De la chronologie des événements

3.3.1. Les premières attaques et la prise de Goma

Né depuis le 6 mai 2012, après la mutinerie d'avril 2012, le M23 succédant au CNDP va prendre le contrôle de Goma le 20 novembre 2012. Les attaques débutent dans le territoire de Rutshuru et très rapidement les FARDC perdent le territoire. L'attaque vient jusqu'à la prise de Goma pendant deux cents jours. Les batailles sont nombreuses et les FARDC se replient vers Bweremana.

Après les échauffourées divisionnistes et politiques entre les pro Sultani Makenga et les pro Bosco Ntaganda, une fragilité s'installe en mai 2013. Jusqu'au 5 novembre 2013, les forces gouvernementales et de la Brigade d'intervention ayant un mandat offensif, par une conjonction des forces vont bouter le M23 hors des frontières de la République démocratique du Congo. Cette fois-ci, c'est vers l'Ouganda que le gros des forces du M23 se dirige. Le 12 décembre 2013, un accord est signé à Nairobi.

3.3.2. Deuxièmes attaques et extensions

Neuf ans après, le M23 renaît et s'étend de manière particulière. C'est depuis novembre 2021 que le M23 redevient actif et en janvier 2022, il intensifie les combats et contrôle plusieurs zones stratégiques. Trahisons, abandons de combats, absence de stratégies guerrières fortes et inexpériences conduisent à des défaites en cascade des FARDC. L'alliance avec l'AFC de Corneille Nanga en 2024, après les condamnations par la justice militaire, en août, lui donne une coloration interne d'un *conflit externe internalisé*. *De Bunagana, les attaques vont concerner plusieurs batailles où les FARDC perdent des espaces dans la province du Nord-Kivu et après dans la province du Sud-Kivu²⁰*. Le 26 janvier 2025, Goma est de nouveau prise. La stratégie défensive et la tendance à la négomanie, les crises politiques intestines, base étiologique du cancer congolais, redonnent à l'AFC/M23 des ailes et des nouvelles orientations dans les revendications, plus ambitieuses à chaque victoire dans la bataille. *Kigali taxe les accusations contre lui concernant son implication dans la conquête à l'est de diffamation injustifiée²¹*.

4. PREMIERES REVENDICATIONS DU M23

Cette étude présente sous ce point, les réclamations du M23 dans deux angles, celui des revendications formulées et celui non formulées. Plus le temps avance, plus les nouvelles formes apparaissent. Elles juxtaposent les réclamations internes et externes, locales, régionales et internationales.

¹⁹ RDC, *Accord de paix entre le Gouvernement et le Congrès National pour la Défense du Peuple CNDP*, Goma, le 23 mars 2009.

²⁰ Les forces du M23 semblent s'accroître par un coup de baguette magique. Le Rwanda refuse toute intervention dans ce conflit malgré les accusations internationales. TV5 Monde, « RDC : la situation de l'est est « pire que jamais » estime Paul Kagame disponible sur [www.https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-la-situation-de-l-est-pire-plus-jamais1577297](https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-la-situation-de-l-est-pire-plus-jamais1577297), Consulté le 20 septembre 2025.

²¹ Les Nations Unies et l'Union européenne exhorte le Rwanda de cesser son soutien à l'AFC/M23. TV5 Monde, « RDC : Union Européenne exhorte le Rwanda à cesser de soutenir les rebelles du M23 » disponible sur [www.https://information.tv5monde.com/congo-union-europeenne-exhorte-1577299](https://information.tv5monde.com/congo-union-europeenne-exhorte-1577299), consulté le 20/septembre/2025.

4.1. Les revendications formulées

Trois ans après, soit le 6 mai 2012, le M23 s'érige comme un groupe de mutins sur base de la revendication des promesses non tenues, en rapport avec l'accord du 23 mars 2009, estime-t-on. Le mouvement veut faire appliquer correctement et intégralement l'accord signé entre le CNDP et le gouvernement congolais.

Le M23 œuvre comme un groupe de pression sur le gouvernement congolais en vue de l'amener à respecter les accords du 23 mars. Les changements s'étendent chaque fois avec *l'objectif d'installer à la tête de la RDC de nouveaux dirigeants capables d'unir le peuple, de dialoguer, de représenter la RDC au sein des nations libres et d'œuvrer en faveur du bien-être de son peuple.*²²

Les quatre préalables aux négociations présentés reviennent sur le respect des accords du 23 mars (i), la prise en compte des questions additionnelles aux revendications du M23, incluant des questions liées au social et à la bonne gouvernance (ii), le rétablissement de la vérité des urnes (iii) et la participation aux négociations de l'opposition politique menée par Etienne Tshisekedi et Vital Kamerhe, ainsi que de la diaspora et de la société civile congolaise (iv)²³.

Chaque fois que des progrès sont obtenus sur le terrain militaire, la tendance est de modifier aussi les ambitions du mouvement : la marche vers Kinshasa ou l'idée souvent niée de diviser le pays ou de la balkaniser. Parmi les revendications formulées figure la question identitaire de protection de l'ethnie tutsi menacée de massacre²⁴. Le M23 est composé des commandants, à majorité tutsi qui, à tort ou à raison, sont persuadés que leur groupe est menacé de disparition ou d'anéantissement physique, politique et économique.

Le combat contre les FDLR s'inscrirait dans cette logique de lutte contre les menaces d'extermination des tutsi dont les initiateurs premiers de l'idéologie seraient les *interahamwe* ; devenus ALIR, puis FDLR. Les groupes armés se scinderaient alors dans les camps différents progouvernementaux, groupes d'autodéfense contre l'envahisseur, groupes collaborant avec les FDLR. Aujourd'hui, le combat contre la contagion de l'idéologie génocidaire propagée par les FDLR serait le leit motiv de la guerre.

Pour Samba Cyuzuzo « les M23 veulent deux choses : *des emplois en RDC et être enrôlés dans l'armée ; promesse contenue dans un récent accord et que le gouvernement combatte les groupes rebelles étrangers qui s'en prennent à la communauté tutsi de langue Kinyarwanda afin de ramener leurs proches vivant dans les camps au Rwanda*²⁵. A vrai dire, cela revient à conforter l'idée de l'intégration des combattants du M23 dans l'armée régulière²⁶.

Tableau 1. Revendications/conditions formulées par le M23/AFC

Document	Anciennes	Nouvelles
Accord du 23 mars	Non-respect des engagements - Amnistie - rapatriement ²⁷	faciliter le retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des déplacés internes
Accord du 23 mars	Réconciliation nationale Retenu de 40% à la source des trésors	Signature des accords cadre et autres actes de coopération régionale ²⁸

²² IPIS, *Cartographie des motivations derrière les conflits : le M23*, Eurac, Anvers, Novembre 2012. IPIS fait référence au point de presse du chef du Haut Commandement militaire du M23, le Colonel Makenga Sultani sur le site du M23, www.m23mars.org.

²³ *Ibidem*.

²⁴ *Ibidem*.

²⁵ BBC News Afrique, « Rebelles du M23 en RD Congo : qui sont-ils et que veulent-ils ? », disponible sur <https://www.bbc.com/afrique/region-61658022#>, consulté le 7 octobre 2024.

²⁶ Une discussion est ouverte à ce sujet : la fragilisation et l'infiltration de l'armée passent par ce canal, ce que le gouvernement de Kinshasa veut combattre.

²⁷ Le débat sur les effectifs à rapatrier reste controversé, pour les uns les chiffres initiaux sont estimés à 2000 ex-combattants et seulement 189 ont pu regagner le pays. Il y aurait près de 1800 en exil au Rwanda et en Ouganda. BBC News Africa, Accords de Nairobi : les menaces du M23 disponible sur https://www.bbc.com/afrique/region/2015/10/151026_m23, Consulté le 7 octobre 2024.

	publics Organisation des élections provinciales, urbaines, municipales et locales	Négociations directes dans les 10 jours
Cahier de charge du M23 à Doha ²⁹	Dialogue direct avec l'AFC/M23, Brassage ou l'intégration des groupes armés au sein des forces de défense et de sécurité. Amnistie et libération des détenus civils et militaires Mettre fin à haine ethnique Déni de nationalité à l'encontre de certaines d'entre elles.	La propagande haineuse, Conditions favorables au dialogue menant à une paix durable mécanisme permettant la libération des prisonniers ou détenus,

Ce tableau présente les anciennes et les nouvelles revendications dans les accords du 23 mars et la déclaration de Doha : non-respect des engagements, amnistie, rapatriement, réconciliation nationale, retenu de 40% à la source des trésors publics, organisation des élections provinciales, urbaines, municipales et locales. Les revendications à Doha demandent le dialogue direct avec l'AFC/M23, l'abrogation de la résolution de l'Assemblée nationale du 8 novembre 2022 concernant le brassage ou l'intégration des groupes armés au sein des forces de défense et de sécurité et l'annulation des condamnations à mort, des poursuites et des mandats d'arrêt contre les dirigeants et les cadres de l'AFC/M23, ainsi que la libération des détenus civils et militaires arrêtés ou accusés de connivence avec l'AFC/M23. La rébellion souhaite que Kinshasa mette fin à haine ethnique et criminalise les discours de haine, ainsi que les actes de discrimination contre certaines communautés et le déni de nationalité à l'encontre de certaines d'entre elles.

Parmi les derniers objectifs du M23, il y a lieu de noter avec TV 5 Monde³⁰, « *le forcing d'un dialogue direct avec Kinshasa, la libération des prisonniers, la transformation du CNDP en parti politique, le retour des cent mille réfugiés Tutsi, l'intégration dans toutes les institutions du pays, l'amnistie de tous les récidivistes rebelle et terroristes sous différentes sanctions pénales. IPIS revient sur ces intentions* »³¹

Dans le projet d'avril 2013, le M23 a vu ses engagements concentrés dans l'article 23 où ils s'engageaient à « *déposer définitivement les armes, démobiliser les membres de l'ARC qui ne souhaiteront pas intégrer les FARDC et ne jamais recourir aux armes pour faire entendre les revendications de la population congolaise* »³².

Les huit demandes à Kinshasa pour permettre aux négociations de Doha de progresser se focalise sur un balisage à sept points : la garantie de non poursuite et l'amnistie aux membres de l'AFC/M23 (i) ; mettre fin au mandat d'arrêt pesant sur les cadres (ii) ; la libération des toutes les relations (familles, amis ou toute autre membre arrêtés par le régime de Kinshasa (iii) ; les aspects en lien étroit avec le discours de haine(iv) et la stigmatisation contre les populations d'obédience rwandophone (v). L'angle qui accompagne les négociations concerne la loi votée au parlement

²⁸ La RDC est appelée à ratifier les accords et cadre de référence : le pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des grands lacs de Nairobi le 15 décembre 2006 ; l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération par la RDC et la région des grands lacs d'Addis-Abeba du 24 février 2013 et le renforcement de la coopération régionale et l'intégration économique à travers l'adhésion du pays à la Eastern African Community et à la revitalisation de la CEPGL concernant le développement économique et intégration sous régionale. RDC et M23, « Projet accords M23 – Gouvernement », disponible sur <https://afrikarabia.com/wordpress/wp-content/uploads/2014/01/projet-accords-M23-gouvernement-avril-2013pdf>. Consulté le 7 octobre 2024.

²⁹ « Doha : M23 soumet son cahier des charges détaillant ses conditions pour une éventuelle désescalade », <https://beto.cd/actualite/politique/2025/04/09/doha-m23-soumet-son-cahier-des-charges-detaillant-ses-conditions-pour-une-eventuelle-desescalade.html/180215>, consulté le 6 juillet 2025.

³⁰ « République Démocratique du Congo : quels sont les véritables objectifs des rebelles du M23 », *afrique.tv5monde.com*, consulté, le 12 janvier 2024.

³¹ IPIS, Le M23 version II : enjeux, motivations, perceptions et impacts locaux » disponible sur [https:// www.ipisresearch.be](https://www.ipisresearch.be), consulté le 20 mars 2024.

³² RDC et M23, « Projet accords M23 – Gouvernement », disponible sur <https://afrikarabia.com/wordpress/wp-content/uploads/2014/01/projet-accords-M23-gouvernement-avril-2013pdf>. Consulté le 7 octobre 2024.

interdisant les pourparlers avec l'AFC/M23 (vi), l'acte de reconnaissance officielle de Doha, par le mandat accordé aux délégués (vii), le respect du cessez-le-feu et la réouverture des banques vii)³³.

En exploitant la revue d'information, de pacification et développement, les objectifs y consignés sont : la refondation de l'état (i), la libération de la RDC dans son entièreté (ii), la sécurisation et la stabilisation (iii), la paix durable (iv) et le développement économique et durable (v)³⁴.

4.2. Revendications non formulées

Il est difficile de connaître l'agenda cachée d'une organisation. Il est beaucoup plus compliqué lorsqu'il s'agit d'une aventure guerrière d'invasion et d'occupation en pleine XXI^{ème} siècle. Les États vivent dans une hypocrisie de démocratie libérale comme modèle dominant. A l'analyse les parties invisibles de cette entreprise myriapode ont cinq tentacules.

- Le contrôle sur les richesses

L'est de la RDC regorge des ressources minières stratégiques auxquelles les multinationales du secteur veulent accéder. Les occidentaux sont en compétition entre eux et avec la Chine pour mettre la main sur cette richesse et contrôler la zone. Après avoir servi les Etats-Unis dans sa lutte contre le fondamentalisme musulman au Soudan, qui a justifié le dépècement et la scission de ce pays, le Rwanda et l'Ouganda ont servi d'alliés pour la prédation des richesses de la RDC. *Plusieurs rapports des experts ont démontré cela*³⁵. Les attaques du M23 s'inscrivent dans la suite de cette stratégie de pillage et de pêche dans les eaux troubles de la guerre. Le M23 revendique la mauvaise gestion des ressources naturelles de la région et la gestion inéquitable des richesses.

Six matières sortent par le corridor Est, trois principalement : l'or, le coltan, la cassitérite et plusieurs autres produits comme la bois, le café, le cacao. *Les matières stratégiques dont les occidentaux tiennent à garder le contrôle sont le Coltan, le Lithium, le Cobalt et le germanium*³⁶. Il en est de même de l'exploitation du pétrole dans cette partie nord-est du pays. Cette mainmise sur les énormes richesses est cardinale pour l'arrêt de la guerre en RDC. Il est impossible que la guerre dure presque 30 ans au cœur de l'Afrique, sans l'occident au cœur de celle-ci et surtout qu'elle y est avec les Nations-Unies. *Les relations internationales elles-mêmes placent la guerre et la paix à son centre*³⁷.

- Le Kivu comme zone stratégique et espace de contrôle

Le Kivu, d'Erengeti au Nord Katanga, fait aussi partie des confrontations et de terrain de guerre pour le contrôle géopolitique des espaces. La zone inter lacustre est et restera le théâtre des guerres pour une longue durée. Les prétentions rwandaise et ougandaise sur les espaces du Kivu deviennent chaque jour de plus en plus manifestes. Le grand Rwanda, cartographie vraie ou fausse sert de fondement à cette aventure guerrière aux conséquences monstrueuses. Les cartes des Etats de la région devraient être présentées et l'histoire approfondie. Les occidentaux pour

³³ Anicet Cito, « Goma : l'AFC/M23 exige 8 choses à Kinshasa dont l'annulation de tous les mandats d'arrêt qui pèsent sur ses cadres, avant de continuer les négociations de Doha », Réseau Phoenix, 6 juillet 2025. Disponible <https://regarinfo/goma-la-fc-m23-goma-exige-8-choses-à-Kinshasa>, du 6 juillet 2025.

³⁴ Secrétariat Permanent de l'AFC/M23, « Objectifs de l'AFC/M23 ? » in *Les merveilles du Nord-Kivu, Revue trimestrielle d'information, de pacification et de développement*, N° Spécial, Goma Nord-Kivu du 19 mai 2025. Il coïncide avec les 100 jours d'une nouvelle gouvernance au Nord-Kivu par l'AFC /M23 soit du 7 février au 19 mai 2025.

³⁵ Le rapport de 2001 a alerté sur la situation de prédation, celui de 2003 a détaillé les réseaux d'exploitation illégale des ressources naturelles et ceux de 2024-2025, pas moins de quatre rapports, plus récents, poursuivent sur la même lancée. Nations Unies, « Le groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégales des ressources naturelles de la RDC publie son rapport final le 28 octobre 2003 », sur <https://news.un.org/fr/story/2003/10/37322#>, consulté le 24 septembre 2025.

³⁶ Ces minerais seraient présents dans quatre pays : la Chine, la Russie, la Mongolie et la RDC.

³⁷ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, 4^{ème} Ed. Les Presses Sciences Po, Paris, 2012. P. 559 et suiv. L'auteur lui consacre tout un chapitre. On sait que c'est aussi le premier thème des Nations Unies, sauf que la « positivation » amène à parler de paix et sécurité.

leurs intérêts cautionnent falsification de l'histoire ou sa remise en cause. Ils tolèrent et couvrent les massacres des millions des personnes dans cette zone où leurs alliés doivent, coûte que coûte, disposer du contrôle.

Les acteurs préfèrent parler de zone de contrôle ou de zone de guerre. Le Kivu en particulier doit être une zone stratégique. Il doit être contrôlé par les anciens pays belligérants. La RDC ne doit pas disposer du contrôle dans cette frange de l'espace et devrait admettre son abandon partiel. Les accords de Lemerai seraient destinés à cacher cette dimension³⁸. Les guerres menées dans cette partie visent à assurer cette hégémonie du Rwanda et de l'Ouganda, les deux agents des Etats-Unis dans la zone. Les revendications veulent que les militaires de l'AFDL, du RCD, du CNDP, du M23 ne quittent pas cet espace, destiné à leur future extension³⁹. Cette zone restera le Cachemire congolo-rwandais et le Cachemire congolo-ougandais, à moins que les futurs gouvernements rwandais ougandais et rwandais en décident autrement. Ironie de l'histoire ou naïveté congénitale, seul la RDC ne le comprend pas.

- Les revendications irrédentistes

Les guerres du M23 réclament des territoires entiers de la RDC et les populations immigrées hier veulent imposer la cession des terres ou l'érection de ces terres en territoires autonomes : communes rurales autonomes, territoires autonomes, groupements avec des chefs traditionnels d'obédience immigrée. La tendance à l'élimination ou au changement des chefs coutumiers locaux est un acte très éloquent.

Tableau 2. Revendications non formulées ou entre les lignes du M23

N°	Revendication	Entre les lignes
1	Le contrôle sur les richesses	Pauvreté du pays, pillages
2	L'espace de contrôle	Zone d'influence, balkanisation
3	Les revendications irrédentistes	Guerre des banyamulenge, des tutsi
4	Les frontières du Rwanda	Grand Rwanda, ancien empire
5	La gouvernance déficiente	Dictatures et corruptions

Parmi les réclamations non souvent formulées, ce tableau note : le conflit irrédentiste, le contrôle des richesses, le contrôle de l'espace, la révisitation des frontières, la balkanisation, la création du grand Rwanda (empire Hima tutsi) et la soudanisation.

- Les frontières de l'ancien Rwanda et des anciens royaumes du Kivu

« Cette région était considérée comme faisant partie du Rwanda avant l'arrivée du colonialisme »⁴⁰
L'interrogation de l'histoire des royaumes inter lacustres peut-elle donner des frontières étanches des différents royaumes ? Au fait, aucun royaume de ces régions ne peut préciser ses limites réelles. Ce sont des groupes qui se livraient à des guerres interminables et les zones d'influence restent discutables. C'est ce qui amène à penser que les cartographies construites aujourd'hui ont tendance à susciter des velléités belliqueuses et l'aventurisme guerrier appuyé

³⁸ Ces accords, il semble, aurait cédé le contrôle ou aurait accepté la création d'une zone de non contrôle à l'est par la RDC. Les congolais doivent exiger des mettre sur la table tous les accords signés par les présidents Laurent Désiré Kabila, Joseph Kabila et Félix-Antoine Tshisekedi, soit avec les pays voisins soit entre eux-mêmes.

³⁹ Dernièrement il vient d'être dit que des accords existeraient où les tutsis devaient garder environ 60% des militaires dans le Nord et Sud-Kivu, pour quelles fins ? Dans quels buts ? Avec quels objectifs à long terme ? Cette tendance à vouloir toujours éviter un véritable brassage des forces armées, non déploiement dans tous les territoires, loin des Kivu, serait, selon nous, une des sources des pluralités de groupes armés au Kivu dont les objectifs sont la protection de leurs territoires à risque d'invasion, violence défensive, comme leurs propres frères. C'est la base même du génocide selon Emmanuel Glaser et François Thual.

⁴⁰ BBC News Afrique, « Rebelles du M23 en RD Congo : qui sont-ils et que veulent-ils ? », disponible sur <https://www.bbc.com/afrique/region-61658022#>, consulté le 7 octobre 2024.

par les occidentaux pour bien diviser les pays africains. *Les démons de l'antagonisme entre les « intangibilistes » et les révisionnistes des frontières héritées de la colonie sont réveillés*⁴¹.

Pour le Rwanda, la RDC aurait pris ses territoires dans les Kivu, le Gishari et jusque qu'à Walikale. Pour les Congolais, la RDC s'étendait jusqu'à Ruhengeri dans la partie Nord et Cyangugu étaient un espace congolais, puisqu'une grande franche des Shi y vivent. La frontière à l'est est parmi les plus jeunes frontières établies, elle date de 1910⁴² et 1915. La faiblesse et la fragilité de la RDC lui ont amené des ennemis qui tiennent à le dépecer en plusieurs morceaux avec l'aide des occidentaux, allant jusqu'à renier leur propre écriture de l'histoire pour des raisons partisans et des intérêts égoïstes. Les nombreux conflits interethniques dans la région viseraient un chaos qui culminera dans une extermination des populations pour planifier une implantation d'une autre catégorie d'habitants *en provenance du Rwanda ou du Royaume Uni*⁴³ ou encore d'autres États.

L'extranéité des impulsions du M23⁴⁴ est principale et cette rébellion ne chercherait plus à le cacher. Le camouflage politique devient de plus en plus difficile, surtout avec la prise de position actuelle du gouvernement de Félix-Antoine Tshisekedi.

- La gouvernance déficitaire

L'un de souci au finish qui revient est le déficit de gouvernance responsable du pays. Cette revendication transparait souvent en dernière instance, car elle permet d'utiliser les congolais de tous les bords, dans un pays à faible capacité de gestion et de prise en charge des aspirations de la population. C'est par camouflage politique que cette pression apparaît. Elle permet aux aventuriers, aux aigris contre le régime et aux mercenaires de tous les horizons de se tailler une place au soleil, pour conquérir le pouvoir ou prochainement participer au partage du pouvoir. Les congolais, traîtres de tous les bords conjuguent avec les envahisseurs pour dépecer leur propre pays.

Ce fait est répétitif durant les cinq guerres, le gros des acteurs au pouvoir, même en RDC, sont la résultante de cette machinerie politico-militaire. Le pays souffre de ce mercenariat, vestiges des guerres perpétrés par les pays agresseurs de la RDC. Cette dernière n'a jamais alors créé sa propre rébellion. C'est cette extraversion, cette externalisation, cette internationalisation du conflit qui poussent à la résilience et à la résistance des groupes armés qui ont la légitimité d'exister, de se *recréer et de se structurer, les mêmes causes produisant les mêmes effets*⁴⁵.

⁴¹ L'UA soutient toujours le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. UA, « Guide de l'UA 2019, Ouvrage de référence pour le personnel et les partenaires de l'UA », 6^{ème} Ed. dispo sur www.mfat.govt.nz/31829-file-au-handbook_2019_french.pdf consulté le 9 mai 2022.

⁴² Nord-Kivu, Déclaration des députés nationaux élus de Masisi sur le recrutement forcé des jeunes par la RDF-M23, Kinshasa, le 13 mai 2024. Dans une récente déclaration du président rwandais, son pays aurait des terres en RDC, Point 2 de la déclaration.

⁴³ « *Les propos du président rwandais de vouloir protéger une catégorie de la population congolaise cache mal une politique de semer la confusion, susciter un conflit interethnique et créer un chaos dans la région en vue de réaliser un plan d'extermination d'une catégorie de la population congolaise dans le Masisi,... sans compter les nombreuses tueries sélectives des leaders communautaires de l'époque* ». Point 2 de la déclaration.

⁴⁴ Ebuteli, Groupe d'Etude sur le Congo et le Center on International Cooperation, La résurgence du M23 Rivalités régionales politique des donateurs et blocage du processus de paix, Rapport 08/2024, disponible sur www.ebuteli.org, consulté le 15 octobre 2024.

⁴⁵ Pour l'analyse, il est normal, dans un pays où l'État n'a pas encore sa propre armée bien forte, que les groupes armés non étatiques se prennent en charge. Les réformes initiées, à dominance occidentales, n'ont jamais voulu doter la RDC d'une armée à sa taille, à la dimension de forces envahisseuses, où une conjonction des puissances internationales, régionales, nationales et locales complotent pour mettre à genou le géant congolais au cœur de l'Afrique. La RDC vit le phénomène du cavalier seul et du tous contre un, tant sur le plan de la guerre, de la politique, du social, du culturel et surtout de l'économie. Le Rwanda reste une armée à laquelle les occidentaux ont donné un pays et non un pays avec une armée. S. Marysse, F. Reyntjens et S. Vandergrinste, *L'Afrique de grands lacs Annuaire 2006 - 2007*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Plusieurs défis à l'intégration⁴⁶ sont à épingle du point de vue politique : non-respect des engagements, incapacité de piloter les intégrations militaires, les injustices et les inégalités et les partialités(i) ; économique : exploitation illégale des richesses par M23 et les groupes armés (ii), international : les groupes armés étrangers, impossible imposition de la paix des nations unies (iii) et technique : échecs des réformes, mécanismes de suivi, comités national et international de suivi (iv).

5. CONGRUENCE ENTRE LES REVENDICATIONS DU M23, DU RWANDA ET DE L'UGANDA

Une confusion flagrante existe entre les réclamations derrière lesquelles le M23 milite et celles du Gouvernement rwandais et ougandais. Le combat contre les génocidaires rwandais (i), l'éradication des FDLR et des ADF (ii), la protection de l'ethnie tutsie menacée de disparition (iii), le contrôle des territoires à l'est de la RDC (iv), l'adhésion dans l'EAC. Même si cette dernière revendication a été réalisée par le Président Félix-Antoine Tshisekedi, le M23 avait formulé cette demande dans ses dernières déclarations avant de se retirer lors de sa défaite de 2013.

Le M23 serait alors une création de ses Excellences Paul Kagame et Yoweri Museveni comme un groupe militaire pour faire pression sur le Président Joseph KABILA KABANGE en vue de poursuivre l'invasion de la République Démocratique du Congo ou la poursuite des FDLR et des ADF qu'ils estimaient non achevée avec les opérations conjointes, *Umoja Wetu* de 2011. Malheureusement, le gouvernement de la République Démocratique du Congo tarde à comprendre la stratégie ougando-rwandaise d'alliance⁴⁷ conjointe combinée à la stratégie de diversification de redéploiement. Pour Ebuteli et GEC, cette rébellion se situerait entre *la duplicité et la multiplicité de l'Ouganda et du Rwanda*⁴⁸.

Derrière ces deux pays se dissimilent les stratagèmes des actionnaires des guerres du Kivu, les multinationales minières, les industriels du cellulaire et des véhicules chargeables, appuyés par les pays occidentaux dont les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France (après avoir constaté l'hégémonie américaine par l'entremise de ces deux pays dans la région des grands lacs africains). Aujourd'hui, les cartes géopolitiques ont changé et l'Union Européenne reste le tireur des ficelles à côté de la Chine face au changement drainé par les républicains aux Etats-Unis.

« Initialement, les revendications divergeaient. Le M23 exigeait amnisties, rapatriement et intégration aux FARDC. L'AFC clamait vouloir reconstruire l'État et résoudre les causes profondes de la crise au Kivu. Leur alliance a fondu ces demandes en un programme aligné sur les intérêts de Kigali. Le rapport souligne cette évolution inquiétante : leurs objectifs déclarés et non-déclarés font désormais écho aux ambitions rwandaises⁴⁹ ».

Dans les actions de sous-traitance guerrière, les dénominations du M23 sont éloquentes M23 RDF-AFC, AFC/M23, M23 version II, L'AFC-M23 combat pour protéger la minorité menacée et la gouvernance dans la gestion des territoires à l'Est de la République Démocratique du Congo. *« Leur objectif inscrit dans l'acte constitutif ne laisse aucune place au doute : « mettre fin au pouvoir de Kinshasa par tous les moyens »⁵⁰.* Le tableau suivant présente la congruence entre les revendications des deux parties alliées, le M23 et le Rwanda.

⁴⁶ Les défis semblent intacts quinze ans après. Lire le mémoire de R. Igenda Mulangi Di Waso, Problématique de l'intégration des groupes armés CNDP et PARECO/FAP au sein des FARDC 2006-2009, Mémoire, Université de Goma, Science Politique et Administrative, Goma, 2008-2009.

⁴⁷ Selon Jason Stearns, directeur du GEC, l'Ouganda et le Rwanda sont passés de la rivalité à la complicité. Cette stratégie s'est de plus en plus affinée au cours des années. TV5 Monde, RD Congo : quels sont les véritables objectifs des rebelles du M23 ? disponible sur <https://informationtv5monde.com/afrique/rdc-congo-quels-sont-les...1855579#>, consulté le 24 septembre 2024.

⁴⁸ Ebuteli, Groupe d'Etude sur le Congo et le Center on International Cooperation, La résurgence du M23 Rivalités régionales politique des donateurs et blocage du processus de paix, Rapport 08/2024 , disponible sur www.ebuteli.org, consulté le 15 octobre 2024. p.43.

⁴⁹ « Rapport ONU Explosif : L'AFC-M23, Bras armé des objectifs cachés du Rwanda en RDC » sur <https://www.congoquotidien.com/2025/07/06/alliance-afc-m23-rwanda-objectifs-caches>, consulté le 6 juillet 2025.

⁵⁰ *Ibidem*.

Tableau 3. Congruence entre les motifs du M23 et du Rwanda

N°	M23	RWANDA
1	Crise Identitaire et discrimination du groupe ethnique tutsi (Nationalité)	Protection des ethnies tutsis de la région Accorder une nationalité collective
2	Combat contre les FDLR ⁵¹ et les forces négatives	Sécurisation des frontières du Rwanda contre les FDLR
3	Bonne gouvernance des richesses	Contrôle sur les richesses de la RDC
4	Contrôle des territoires du Kivu	Cession ou création des zones de contrôle
5	Le retour des réfugiés du Rwanda et des déplacés internes ⁵²	Réfugiés congolais du Rwanda qui doivent rentrer (sans conditions ou par les armes)
6	Prise en charge des militaires du M23	Rétribution allouée aux alliés
7	L'entrée obligatoire dans l'EAC	Leadership du Rwanda dans l'EAC
8	Sécurité des pays voisins	Sécurité de notre pays

Ce tableau présente les relations de similitude entre les revendications du M23 et celles du Rwanda en huit points partant du combat contre les FDLR jusqu'au contrôle de la partie Est de la RDC. Aujourd'hui cette congruence est affirmée⁵³.

6. BALKANISATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO OU FÉDÉRALISME ?

L'idée de la balkanisation de la RDC commence officiellement avec le plan d'Hermann Cohen qui lance la boutade « du Congo qui serait déjà tournée vers l'océan Indien que vers l'Atlantique ». Si économiquement cela est vrai, mais politiquement et administrativement, les populations de l'Est de la République Démocratique du Congo sont sous le contrôle de Kinshasa. Les attaques perpétrées à l'Est auraient cette ambition de disloquer la République par une scission en plusieurs petits pays contrôlés par l'Ouganda et le Rwanda. Les deux le Rwanda et l'Ouganda ont réussi la sécession du Sud Soudan et tentent de scinder la RDC à leur profit. Les tendances des forces armées rebelles d'organiser une armée forte, équipée et n'opérant que dans les zones de l'est sont très éloquentes. La future armée de l'État de l'Est serait déjà sur pied. De la revendication de la police de proximité et de l'Administration autonome, la barre monte dans la création d'un pays fédéral (Fédéralisme sécessionniste oblige opposé au fédéralisme unioniste). Pourtant, *les congolais dans tous les fora de niveau national ont toujours souhaité que le pays fonctionne sous le mode fédéraliste de gestion*⁵⁴.

La tentative pourrait se solder par un échec, mais cela ne signifie pas que les actions y relatives seraient fictions et illusions. Les idées de l'Etat des volcans ne sont pas une chimère et les combats sur 29 ans de guerre et les migrations

⁵¹ L'accord de Washington fait de la neutralisation des FDLR une condition sine qua none du rétablissement de la paix dans la région. « La fin irréversible et véritable du soutien de l'Etat aux FDLR et aux groupes armés associés » Accord de paix entre la RDC et le Rwanda disponible sur <https://jeunesse.gouv.cd/app/uploads/2025/08/ACCORD-DE-PAIX-FRANCAIS-pdf> , consulté le 1 octobre 2025.

⁵² Un point particulier est consacré aux réfugiés, déplacés internes et considérations humanitaires au chapitre 4 de l'accord de Washington. Dans la déclaration de principes de Doha cela transparait en ces termes : les Parties s'engagent à faciliter le retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des déplacés internes vers leurs régions ou pays d'origine, conformément aux accords tripartites entre la RDC, le pays d'exil et le HCR, et en respect du droit international humanitaire. « Déclaration de principes de Doha-RDC et Rwanda-19 juillet 2025, résumé de l'accord » sur <https://initiativeforequality.org/wp-content/uploads/annexe2-Declaration-de-principe-de-Doha-RDC-et-M23-19-juillet-2025.pdf>, consulté le 1 octobre 2025.

⁵³ Grands Lacs : « Faire disparaître le M23, c'est aussi vouloir faire disparaître le Rwanda » affirme Paul Kagame, qui se dit « prêt » si ce scénario venait à se produire sur <https://actualite.cd/2026/07/18/grands-lacs-faire-disparaitre-le-m23-cest-aussi-vouloir-faire-disparaitre-le-rwanda>, Consulté le 24 août 2026.

⁵⁴ La conférence de Luluabourg 1964, le conférence nationale souveraine 1990-1992.

armées déversées dans l'armée congolaise et l'Est en particulier concourent un tant soit peu à la réalisation de cet objectif stratégique.

Malgré toutes les tentatives⁵⁵ de dissuader le M23 de cantonnement, de désarmement, de désengagement et de retrait, tout est vain. Les communiqués officiels de l'AFC-M23 ne serait pas liés aux revendications du Rwanda et les engagements pris sans elle, n'engage pas l'Alliance. Elle exige un changement de posture des forces de coalition du gouvernement de Kinshasa et l'exigence d'un dialogue politique direct avec le gouvernement de Kinshasa pour traiter des causes profondes des conflits récurrents à l'Est de la RDC⁵⁶. A cette revendication vient se greffer celle de création d'un statut particulier pour certaines zones congolaises sur une base ethnique⁵⁷.

CONCLUSION

Cette réflexion s'est penchée sur les revendications des rebelles du M23 dans ses dimensions anciennes et renouvelées. La résurgence de la guerre à l'Est s'inscrit dans une dynamique où les conflits internes s'externalisent et les externes s'internalisent. Le parcours des revendications présente plusieurs demandes qui sont formulées dans les cahiers de charge ou des assises.

Cependant, plusieurs autres revendications transparaissent entre les lignes ou forment des agendas cachés ou encore le secret de polichinelle de l'agression de la République Démocratique du Congo. On a observé dans la congruence entre les revendications du M23 et celles du Rwanda. Les progressions dans la scission de la République Démocratique du Congo (administration de proximité, contrôle des zones de l'est, fédéralisme séparatiste, sécessionniste opposé au fédéralisme unioniste, balkanisation, ou création d'un nouvel Etat sont clarifiés. Il en est de même des questions du contrôle ou la main basse sur les richesses à l'Est de la RDC dans les logiques d'exploitation illégale, partage des richesses pour éviter les conflits ou le pillage des minerais pour la sécurité.

Dans tous les cas, il y a au cœur du problème les faiblesses notoires d'un Etat en crise profonde. En effet, si la capacité responsive du gouvernement fonctionnait très bien les revendications vieilles des 14 ans auraient trouvé une solution durable. Si les forces armées étaient aguerries et leur capacité de veille stratégique affinée, les réponses aux menaces des groupes armés étrangers et internes ne seraient plus d'actualité.

La gestion des richesses à l'Est de la RDC dans un système de redistribution nationale adéquat pourrait réduire les tensions qui alimentent les conflits entre les groupes. La partie invisible de l'iceberg auprès de la communauté internationale, des États prédateurs et des multinationales minières a aussi tendance à cacher leurs revendications derrière les uns et les autres, le gouvernement ou les rebelles.

Une réflexion plus profonde amènerait à ranger les revendications locales, nationales et régionales derrière les Etats, les multinationales et les forces armées étatiques ou non étatiques qui opèrent dans cette conflictualité de la guerre internationale africaine qui dure depuis 29 ans. De la même manière que la solution à deux Etats pose problème en

⁵⁵ République d'Angola, République du Burundi, République du Rwanda et la République du Congo, République Unie de la Tanzanie, République du Kenya, République d'Ouganda et la République du Sud Soudan, Mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la République Démocratique du Congo, communiqué final, Addis-Abeba, le 17 février 2023

République d'Angola, République du Rwanda et la République du Congo, Deuxième réunion ministérielle sur la situation de sécurité et de paix à l'Est de la République du Congo, Luanda, République d'Angola, 30 juillet, 2024. Les parties traitent du cessez-le-feu à partir du 4 août 2024 dans le point a) le document s'appesantit sur l'opérationnalisation du plan de neutralisation des FDLR et l'élaboration d'un plan de désengagement des Forces.

République d'Angola, Communiqué final, *Mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la République Démocratique du Congo*, Luanda le 23 novembre 2022. Cessation des hostilités et le retrait immédiat du M23. Il revient sur la persistance des forces négatives et terroristes comme menace contre la sécurité.

⁵⁶ AFC, Peuple Uni, Digne et Prospère, Communiqué officiel du 1^{er} août 2024, Bunagana, 2024. Les dénominations des groupes rebelles depuis l'AFDL sont significatives, camouflage politique ou réalisme défensif pour une adhésion des masses, seule la fin justifiera les moyens.

⁵⁷ Heshima Magasine, La rédaction, « les revendications profondes du M23 et leurs possibles conséquences ... » disponible sur <https://heshimardc.net/v1/2025/06/20/rdc-les-revendications-profondes-du-M23>, consulté le 25 septembre 2025.

Israël, le schéma sud-soudanais n'a pas apporté la paix au soudan, la tendance à la scission de la RDC ne fera que rapporter un conflit dans une autre dimension. Peut-on créer un fédéralisme unioniste malgré les tendances centrifuges manifestes et observées à l'Est de la RDC ? La fin irréversible et véritable des FDLR après les multiples opérations conjointes, RDC-RWANDA, RDC-UPDF, RDC-CNDP, CNDP et M23 va-t-elle cesser d'être l'éternel recommencement de la guerre entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda ou faut-il s'attendre à une sixième guerre ?

BIBLIOGRAPHIE

« Déclaration de principes de Doha-RDC et Rwanda-19 juillet 2025, Résumé de l'accord » sur <https://initiativeforequality.org/wp-content/uploads/annexe2-Declaration-de-principe-de-Doha-RDC-et-M23-19-juillet-2025.pdf>, consulté le 1 octobre 2025.

Accord de paix entre la RDC et le Rwanda sur <https://jeunesse.gouv.cd/app/uploads/2025/08/ACCORD-DE-PAIX-FRANCAIS-.pdf>, consulté le 1 octobre 2025.

AFC, Peuple Uni, Digne et Prospère, Communiqué officiel du 1^{er} août 2024, Bunagana, 2024.

Battistella D., *Théories des relations internationales*, 4^{ème} Ed. Les Presses Sciences Po, Paris, 2012.

BBC News Africa, Accords de Nairobi : les menaces du M23 sur https://www.bbc.com/afrique/region/2015/10/151026_m23, Consulté le 7 octobre 2024.

BBC News Afrique, « Rebelles du M23 en RD Congo : qui sont-ils et que veulent-ils ? », sur <https://www.bbc.com/afrique/region-61658022#>, consulté le 7 octobre 2024.

BBC News Afrique, « Rebelles du M23 en RD Congo : qui sont-ils et que veulent-ils ? », sur <https://www.bbc.com/afrique/region-61658022#>, consulté le 7 octobre 2024.

Communiqué final, *Mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la République Démocratique du Congo*, Luanda le 23 novembre 2022.

Communiqué officiel n° 0021/M23/CNDP/2012 signé Sultani Makenga, 8 juillet 2012.

Davis Ch-Ph., *La guerre et la paix Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^{ème} Ed., Presses de Sciences po, Paris, 2013.

Ebuteli, Groupe d'Etude sur le Congo et le Center on International Cooperation, La résurgence du M23 Rivalités régionales politique des donateurs et blocage du processus de paix, Rapport 08/2024, sur www.ebuteli.org, consulté le 15 octobre 2024.

Gavard-Perret M-L. et Al., *Méthodes de la recherche en science de gestion Réussir son mémoire ou sa thèse*, 2^{ème} Ed. Pearson France ? Paris, 2012.

Grands Lacs : « Faire disparaître le M23, c'est aussi vouloir faire disparaître le Rwanda » affirme Paul Kagame, qui se dit « prêt » si ce scénario venait à se produire sur <https://actualite.cd/2026/07/18/grands-lacs-faire-disparaitre-le-m23-cest-aussi-vouloir-faire-disparaitre-le-rwanda>, Consulté le 24 août 2026.

Groupe d'Etude sur le Congo, Congo, l'oublié les chiffres derrière la plus longue crise humanitaire en Afrique, GED, Août 2019, www.congoresearchgroup.org et www.gecongo.org.

Igenda Mulangi Di Waso R., Problématique de l'intégration des groupes armés CNDP et PARECO/FAP au sein des FARDC 2006-2009, Mémoire de Licence, Université de Goma, Science Politique et Administrative, Goma, 2008-2009.

IPIS, *Cartographie des motivations derrière les conflits : le M23*, Eurac, Anvers, Novembre 2012. IPIS fait référence au point de presse du chef du Haut Commandement militaire du M23, le Colonel Makenga Sultani sur le site du M23, www.m23mars.org.

IPIS, Le M23 version II : enjeux, motivations, perceptions et impacts locaux » disponible sur <https://www.ipisresearch.be>, consulté le 20 mars 2024.

Le Potentiel, Plan Obama « Barack Obama menace de tenir responsable les gouvernements étrangers qui tiennent à déstabiliser la RDC » in le potentiel du 28 janvier 2009 cité sur <http://www.google> plan Obama www.mdrwi.org/rapportsetdoc/journaux/obama.rdchtm. Le 24 /mars/ 2014.

Marysse S., Reyntjens F. et Vanderginste S., *L'Afrique de grands lacs Annuaire 2006 - 2007*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Médiacongo, « Kagame finit par lier le destin du Rwanda à celui du M23 », sur <https://www.mediacongo.net/article-actualite/165784-kagame-finit-par-lier-le-destin-du-rwanda-a-celui-du-m23.html>, consulté le 24 août 2026.

Nations Unies, « le groupe d'expert de l'Onu sur l'exploitation illégales des ressources naturelles de la RDC Rapport final, 28 /octobre/2003 », sur <https://news.un.org/fr/story/2003/10/37322#>, consulté le 24/ septembre/ 2025.

Onana Ch., *Holocauste au Congo L'Omerta de la communauté internationale, La France complice ?* l'artilleur, Paris, 2023.

Péan P., *Carnages Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Fayard, Paris, 2010.

Pole Institute, « le retour des réfugiés congolais du Rwanda : à qui profite la peur ? », Pole Institute, Mars 2010.

RDC et M23, « Projet accords M23 – Gouvernement », sur <https://afrikarabia.com/wordpress/wp-content/uploads/2014/01/projet-accords-M23-gouvernement-avril-2013pdf>. Consulté le 7 /octobre/ 2024.

RDC, *Accord de paix entre le Gouvernement et le Congrès National pour la Défense du Peuple CNDP*, Goma, le 23 /mars /2009.

République d'Angola, République du Burundi, République du Rwanda et la République du Congo, République Unie de la Tanzanie, République du Kenya, République d'Ouganda et la République du Sud Soudan, *Mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la République Démocratique du Congo, communiqué final*, Addis-Abeba, le 17 février 2023

République d'Angola, République du Rwanda et la République du Congo, Deuxième réunion ministérielle sur la situation de sécurité et de paix à l'Est de la République Démocratique du Congo, Luanda, République d'Angola, 30 juillet, 2024.

Reyntjens. F, *La guerre des grands lacs alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1999.

Ruhimbika Manassé M, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, L'Harmattan, Paris, 2001.
Scott Steward A., *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu, au cœur de la guerre Congolaise*, Karthala, Paris, 2003.

Secrétariat Permanent de l'AFC/M23, « Objectifs de l'AFC/M23 ? » in *Les merveilles du Nord-Kivu, Revue trimestrielle d'information, de pacification et de développement*, N° Spécial, Goma Nord-Kivu du 19 mai 2025

Soudan F., « Que cherche Sarkhozy? Volontiers iconoclaste, le président français vient de lancer sa propre initiative de paix sur fond de guerre au Nord-Kivu. Genèse et détails exclusifs d'un plan controversé. » in *Jeune Afrique hebdomadaire*, n° 2507 du 25 au 31 janvier 2009. pp. 40-41.

TV5 Monde, « RDC : la situation de l'Est est « pire que jamais » estime Paul Kagame », sur [www.https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-la-situation-de-l-est-pire-plus-jamais1577297](https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-la-situation-de-l-est-pire-plus-jamais1577297), Consulté le 20 septembre 2025.

TV5 Monde, « RDC : Union Européenne exhorte le Rwanda à cesser de soutenir les rebelles du M23 », sur [www.https://information.tv5monde.com/rd-congo-lunion-europeenne-exhorte-1577299](https://information.tv5monde.com/rd-congo-lunion-europeenne-exhorte-1577299), consulté le 20 /septembre/ 2025.

TV5 Monde, « République Démocratique du Congo : quels sont les véritables objectifs des rebelles du M23 », *afrique.tv5monde.com*, consulté, le 12 janvier 2024.

TV5 Monde, « RD Congo : quels sont les véritables objectifs des rebelles du M23 ? », sur <https://informationtv5monde.com/afrique/rdc-congo-quels-sont-les...1855579#>, consulté le 24/septembre /2024.

UA, « Guide de l'UA 2019, Ouvrage de référence pour le personnel et les partenaires de l'UA », 6^{ème} Ed., sur www.mfat.govt.nz_31829-file-au-handbook_2019_french.pdf consulté le 9/mai/ 2022.

Vision Congo, « La portée réelle du plan Herman Cohen pour la paix en RDC : un danger mortel visant la balkanisation de notre pays ; alerte à l'intelligentsia de le déjoue » in *vision Congo* <http://www.google> plan Cohen du 20 janvier 2009, consulté le 24 / mars/ 2014.